



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC YSSINGEAUX 1 PLACE CHARLES DE GAULLE 43200 YSSINGEAUX déclare et atteste avoir reçu la somme de 8 000 €.

M CELLE STEPHANE, gérant de la société 3 SC SPORT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 130 CHEMIN DE LA MADONE 42660 LE BESSAT, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	CELLE STEPHANE, 130 CHEMIN DE LA MADONE 42660 LE BESSAT
Nombre de parts	6400
Montant versé	6 400 €
2e associé	CELLE née BOBRZYK CAROLE, 130 CHEMIN DE LA MADONE 42660 LE BESSAT
Nombre de parts	1600
Montant versé	1 600 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

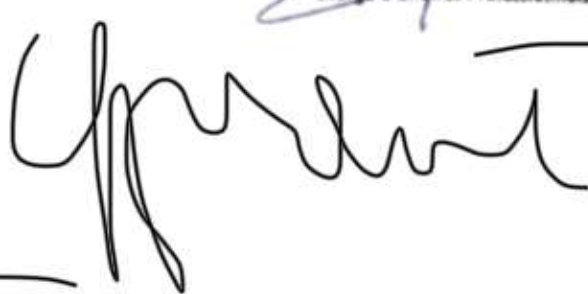
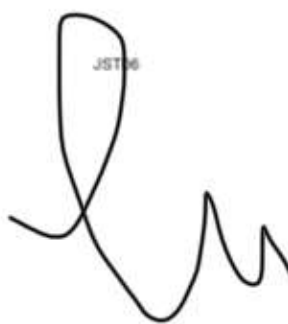
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST 06



CIC Lyonnaise de Banque
Nicolas CORNILLON
Chargé d'affaires Professionnels